

Mgr M. F. Fallon,
Evêque de London.

Le plaisir nous est donné, aujourd'hui, de présenter à nos lecteurs le nouvel évêque de London, Monseigneur M. F. Fallon.

Né le 17 mai 1867, à Kingston, Ontario, Monseigneur Fallon est irlandais par son père et par sa mère. Il a reçu sa première éducation chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. Tour à tour, élève du Collège de Kingston, de l'Université Queen et de l'Université d'Ottawa, il fit de brillantes études, et entra ensuite, d'abord au Séminaire d'Ottawa, puis au Noviciat des Oblats de Marie Immaculée, en Hollande. Il termina ses études théologiques à Rome, où il fut promu au sacerdoce en 1897. L'année suivante, il retournait au Canada et devenait préfet de discipline suppléant et professeur d'anglais à l'Université d'Ottawa. Il eût vite fait d'acquiescer une grande renommée comme directeur du club de "football" de l'Université d'Ottawa. Vice-recteur de l'Université en 1896, il fut, en 1898, curé desservant de la paroisse St-Joseph. Trois ans plus tard, il était appelé à Buffalo où il prenait charge de l'Eglise des Saints-Anges. Enfin, le 25 avril 1910, il était consacré évêque avec juridiction sur le diocèse de London. L'Archevêque de Toronto, Mgr McEvoy, aidé de Mgr McDonald, d'Alexandria, et de Mgr Scollard, était le consécrateur.

Au nouvel évêque, persuadés que nous sommes qu'il travaillera avec sagesse au progrès du catholicisme dans le diocèse de London, nous disons du fond du cœur: Ad multos annos.

Importance du recrutement.

Un recrutement actif est essentiel au succès de la mutualité. De l'infusion constante de sang

causés par les radiations, et c'est empêcher la société de vieillir.

Point ne faut oublier, en effet, qu'une société perd, en moyenne, un ou deux pour cent de ses membres chaque année, et que, dans le même temps, elle vieillit d'un



MONSEIGNEUR M. F. FALLON, D.D., Evêque de London.

nouveau dépend la vitalité d'une société de secours mutuels. En régimenter des nouveaux membres, c'est combler les vides

an. Seul, le recrutement peut contrebalancer ces deux facteurs entraînant les sociétés mutuelles à l'insolvabilité.

Il va de soi qu'un sociétaire qui discontinue le paiement de ses contributions se rend un mauvais service non seulement à lui-même, mais aussi à la société qu'il abandonne. D'ordinaire, en pareille occurrence, il coûte plus à l'organisation qu'il ne lui rapporte. Admis universellement aussi que, plus une société est vieille, plus aussi elle est à la veille de faire face à de grosses et nombreuses obligations qui grèveront son fonds de réserve.

La moyenne d'âge d'une société de secours mutuels est le thermomètre indicateur de sa puissance vitale. Plus cette moyenne est faible, plus la société est jeune, vigoureuse, solvable. Elle peut ne pas avoir des millions en caisse, mais elle possède ce qui vaut tout autant, soit, la certitude que ses assurés, règle générale, payeront longtemps leurs contributions mensuelles.

Rester jeune, ce n'est pas chose plus facile pour une association que pour un individu. Il n'est pas en son pouvoir d'empêcher tous ses membres d'approcher plus près, de jour en jour, de leur tombeau. Cependant, il lui est possible, par un moyen détourné, de "réparer des ans l'irréparable outrage." Elle y parvient par l'acquisition de jeunes recrues. Si le nombre de ces recrues est suffisant et si l'âge des nouveaux affiliés est bas, la société vit sans vieillir.

C'est un tour de force à accomplir. On n'y arrive pas sans peine. L'expérience démontre l'impuissance manifeste de maintes sociétés mutuelles à maintenir leur moyenne d'âge à un chiffre relativement bas. A mesure qu'elles s'éloignent de la date de leur fondation, leur moyenne d'âge subit une progression ascendante. Et il n'est pas bien sûr que les mil-